

Histoire

Écrit

Épreuve commune

Sujet : « *Les Français et leur armée de 1851 à 1945* ».

Pour la quatrième année consécutive, l'épreuve écrite d'histoire s'est déroulée dans le cadre de la Banque d'épreuves littéraires commune aux Écoles normales supérieures (de Paris, Lyon et Cachan), à l'École des chartes et à une vingtaine d'autres grandes écoles désireuses de sélectionner pour leur propre oral des candidats au niveau reconnu. Le jury, en partie remanié par rapport à l'année précédente, était constitué de 48 correcteurs (voir *supra*), agréés par l'ENS de la rue d'Ulm (22), l'ENS de Lyon (22) et l'École des chartes (4). Ils ont été répartis en 24 binômes ayant pour tâche d'assurer à chaque copie une double correction fondée sur les recommandations précises données par les directions des trois premières écoles précitées. Le but de ce dispositif était d'éviter une sévérité excessive, défavorable par nature aux candidats sous-admissibles, ou un excès de générosité, qui aurait fait perdre leur crédibilité aux résultats d'ensemble. Il s'agissait aussi d'harmoniser autant que possible les moyennes et les écarts types des différents groupes, tout en utilisant au mieux la totalité du spectre des 20 points. Ces objectifs ont été d'autant mieux atteints qu'ils ont été patiemment expliqués et bien intégrés par l'ensemble des correcteurs.

Le nombre de candidats ayant composé a encore augmenté, passant de 4239 en 2012 à 4565 en 2013, soit une progression de 7,7%. La moyenne générale des notes a été de 9,68 soit sensiblement la même que l'année précédente (9,87). Les notes inférieures ou égales à 5 ont représenté 12,9% du total des copies, celles allant de 5,5 à 9,5 inclus, 40,37% (41,6% en 2012) et celles supérieures ou égales à 14, 21,4% (21,8% en 2012). Comme lors des deux exercices précédents, les copies se limitant à une introduction, à une simple ébauche du plan ou à quelques considérations sur la difficulté d'être préparatoire, n'ont représenté qu'une part minime du total, quelques dizaines tout au plus. Nous voyons ainsi que les devoirs très faibles sont peu nombreux et que les candidats restent pour la plupart conscients de la nécessité de ne pas abandonner dès la première heure de l'épreuve. Par ailleurs, la proportion de bonnes ou très bonnes prestations reste non négligeable, fait plutôt rassurant. Plus de 25% des copies sont comprises entre 10 et 13. Néanmoins, beaucoup de notes restent inférieures à la moyenne, ce qui doit inciter les futurs préparatoires à redoubler d'efforts pour parvenir au niveau requis.

Le sujet de la composition d'histoire de l'année 2013 portait sur l'ensemble de la période du programme d'écrit, (« Guerre, État et société en France de 1851 à 1945 »). Il permettait donc de distinguer les candidats disposant de connaissances à la fois larges et précises.

Le premier défi posé par le libellé de la question était de ne pas confondre « guerre », « défense nationale » et « armée ». Or, trop de candidats n'ont pas su éviter cet écueil et se sont lancés dans le fastidieux descriptif des différents conflits dans lesquels l'État français se trouvait impliqué, sans prendre la précaution de traiter l'essentiel, à savoir les rapports complexes entre la population française dans sa diversité et l'institution militaire, elle aussi diverse et en constante évolution.

Le second problème à résoudre était justement de ne pas confondre opinion majoritaire et opinions particulières liées aux appartenances sociales, religieuses, politiques, voire d'âge et de sexe. En effet, les Français n'ayant jamais constitué un ensemble homogène, il fallait essayer de réfléchir aux différences d'approche induites par cette diversité. Malheureusement, beaucoup de copies se sont contentées d'évoquer à minima l'existence de courants antimilitaristes ou pacifistes, sans même parfois les distinguer clairement les uns des autres. Seule une minorité a tenté d'expliquer par exemple pourquoi les urbains ne réagissaient pas de la même manière que les ruraux à la conscription et aux entrées en guerre, pourquoi les milieux ouvriers avaient plus de ressentiment vis-à-vis de l'armée que d'autres groupes sociaux ou bien pourquoi l'appartenance à une communauté religieuse pouvait influencer la perception de l'institution militaire.

La troisième difficulté était de faire le lien entre l'évolution du regard porté sur l'armée et les grands changements intervenus au sein de la société française en un siècle. Force est hélas !, de constater que peu de candidats ont essayé de prendre en compte cette dimension du sujet, la majorité préférant tout expliquer par les conséquences psychologiques et politiques des trois grands conflits avec l'Allemagne.

L'introduction était le meilleur endroit pour essayer de poser les questions que nous venons d'évoquer et les correcteurs et correctrices s'attendaient d'emblée à une clarification des termes du sujet qui aurait permis d'orienter la réflexion sur de bonnes pistes. Mais ladite clarification n'est pas toujours venue, bien que le rapport se soit toujours efforcé, année après année, d'attirer l'attention sur cette nécessité. De ce fait, une partie des devoirs a démarré sur des bases floues, responsables soit d'oublis, soit de digressions inutiles, soit carrément de hors-sujet plus ou moins mal

assumés. Beaucoup d'impétrants ont également négligé la justification des dates (et les liens des événements ou situations qu'elles évoquent avec la question posée) ; un tel oubli indique à coup sûr une ignorance des règles élémentaires de l'exercice. Il y a eu aussi des copies versant dans l'excès inverse en accablant les correcteurs sous deux ou trois pages de considérations oiseuses sur le sens profond du sujet et ses bornes chronologiques ! Qu'ils se souviennent de la maxime : « ce qui est excessif devient insignifiant ». Le jury a eu par ailleurs son lot d'entames cocasses et de justifications laborieuses. Nous éviterons ici de nous en moquer, mais nous incitons les futurs candidats à prendre au sérieux cette partie de l'introduction et à être rigoureux dans leur manière d'argumenter.

En ce qui concerne la structure générale du devoir, le plan chronologique s'imposait presque de lui-même, dans la mesure où les regards portés sur l'armée avaient considérablement évolué en un siècle. Le recours à un plan thématique n'était pas totalement impossible, mais il était beaucoup trop délicat à mettre en œuvre, d'où des notes pour la plupart décevantes, alors même qu'une consigne de tolérance avait été donnée au jury lors de la réunion de remise des copies.

On peut en tout cas dégager sans trop de peine trois phases majeures dans l'évolution des rapports entre les Français et leur armée :

- la première couvre le Second Empire et les années 1870 jusqu'à l'installation des républicains au pouvoir. À cette époque, beaucoup de familles, en particulier à la campagne, redoutent la conscription et ont une image plutôt négative des métiers militaires. En dépit des efforts du Second Empire pour améliorer l'image de l'armée, malgré aussi la volonté de réagir face à la défaite de 1870-1871, la masse de la population reste sur la réserve par rapport aux réformes de la conscription et à l'idée de Revanche. Les souvenirs du coup d'Etat militaire de décembre 1851 dans certaines régions, la répression de la commune et la politique d'Ordre moral où s'illustre une partie de la hiérarchie militaire créent même des formes d'antimilitarisme, notamment parmi les couches populaires urbaines.

- La seconde phase va de la fin des années 1870 à la veille de la Première Guerre mondiale. La « républicanisation » du pays et la volonté de le doter d'une armée moderne fondée sur la conscription universelle rapprochent d'une certaine manière la majorité des Français de l'institution militaire. Mais une succession de crises met néanmoins ce nouveau lien à l'épreuve. L'Affaire Dreyfus en particulier provoque à gauche des doutes sur la fiabilité de la hiérarchie militaire ainsi qu'un regain d'antimilitarisme. La peur suscitée par la course aux armements amène aussi la SFIO à prôner la lutte contre la guerre. Le débat acharné sur la loi des Trois ans révèle de profondes divisions au sein de l'opinion entre « pacifistes » et « nationalistes ».

- L'entrée en guerre de 1914 crée un élan patriotique indéniable : la France semble soudée derrière ses soldats. Mais l'Union sacrée se heurte à la réalité de combats atroces et de pénuries en tous genres. Peu à peu, le courant pacifiste redresse la tête ; début 1918, au sein de la SFIO, la majorité change de mains. L'amère victoire est certes suivie par l'élection de la Chambre bleu horizon, mais beaucoup d'anciens combattants sont devenus sensibles aux thèmes pacifistes et l'antimilitarisme d'extrême gauche retrouve de l'allant. En outre, le désir de commémoration est davantage un hommage aux soldats victimes du conflit qu'une révérence à l'institution militaire proprement dite, malgré le prestige de certains chefs. Confrontés à l'échec de l'expédition de la Ruhr, les gouvernements prennent en compte cette évolution de l'opinion publique après 1924 : la durée du service militaire est abaissée et l'état-major mise d'abord sur des plans défensifs. Dans les années 30, la montée du nazisme en Allemagne provoque des velléités de résistance, mais la masse de la population reste attachée à une ligne pacifiste. La Deuxième Guerre mondiale fait éclater l'Armée en groupes rivaux, ce qui complexifie l'idée que les Français se font du rapport entre cette dernière et l'intérêt national. À la Libération, l'enjeu est de ressouder la Nation derrière l'image d'une armée que l'on veut réunie et épurée.

Les découpages proposés par les candidats se sont assez souvent rapprochés de ce schéma, surtout pour la première partie, bien qu'un certain nombre de copies se soient appuyées sur des chronologies moins convaincantes. Mais, à l'instar des années précédentes, le point noir de beaucoup de prestations reste l'équilibre général du devoir. Trop de candidats épuisent leurs forces dans une première partie interminable récitant des fragments de cours, sans penser qu'il en reste d'autres à traiter. D'où des fins de copies bâclées, parfois privées de conclusion, où sont présentés à la hâte des arguments mal reliés entre eux, sans parler des oublis inhérents à cette précipitation. Un peu plus de méthode dans la préparation au brouillon éviterait ce genre de déconvenue particulièrement frustrante pour le jury. Il est évident aussi que la technique des sous-parties est mal maîtrisée par certains candidats : les enchaînements sont négligés et les idées viennent plus ou moins au fil de la plume. Il est frappant également de constater qu'une forte minorité d'impétrants n'a pas compris la nécessité d'établir des sous-parties qui se répondent les unes aux autres et apportent des nuances utiles à la discussion (ce qui est le sens premier du terme dissertation).

On rappellera en outre que le souci (justifié) des transitions n'implique pas de résumer la partie que l'on achève avant d'annoncer tout aussi lourdement les grandes lignes de ce qui va suivre... Certains candidats y perdent beaucoup de temps, au détriment de l'exposé des faits, de l'approfondissement de la réflexion, et souvent de la dernière partie et de la conclusion.

Un autre élément à déplorer est la consigne, donnée semble-t-il dans certaines khâgnes, d'éviter le plan chronologique. Il s'agit d'une erreur d'appréciation qui amène les candidats à se lancer, par pur formalisme, dans des constructions artificiellement spéculatives au détriment de la clarté et de la simplicité, vertus cardinales de notre matière.

Un dernier point de méthode inquiète les membres du jury : les conclusions restent dans l'ensemble négligées. Souvent très courtes, voire dans certains cas inexistantes, elles se contentent, au mieux, de résumer les points qui viennent

d'être évoqués dans la copie, parfois maladroitement. Certaines recopient sans vergogne l'annonce du plan faite en fin d'introduction ! Nous insistons à nouveau sur l'importance de la « chute » dont le rôle est de montrer la capacité du candidat ou de la candidate à tirer les leçons générales d'un sujet. Car l'histoire n'est pas simplement une discipline d'accumulation, comme certains semblent le penser, mais un exercice constant de réflexion. Nous rappelons enfin qu'une conclusion doit répondre à la problématique posée en début de devoir. Cela suppose qu'elle doit être préparée au brouillon conjointement avec l'introduction.

Pour ce qui est du contenu même de la démonstration, des fautes récurrentes sont apparues. Beaucoup ont pour cause des lacunes dans les connaissances. Nous n'accablerons pas les lecteurs du rapport en dressant l'inventaire des sottises relevées ici ou là ; qu'ils se rassurent : le jury n'apprécie pas ce genre de cruauté ! Nous nous contenterons de noter les faiblesses les plus couramment entrevues.

On passera sur l'oubli trop fréquent des événements de décembre 1851, et de la méfiance viscérale, et durable, vis-à-vis de l'institution militaire qu'ils engendrèrent chez beaucoup de républicains ; mais les années 1880 sont souvent présentées de manière caricaturale, en tout cas, sans nuances. À lire certaines copies, le jury a eu l'impression que toute la France marchait allègrement au pas, enfants y compris, et que la population, ivre de gloire coloniale et de revanche, communiait avec ses pioupiou, enfin « acculturés » grâce à la caserne modernisée et au service militaire élargi. Les choses sont pourtant plus subtiles, comme le montrent la chute de Ferry « le Tonkinois », l'échec final du général Boulanger, la structuration de mouvements antimilitaristes venus d'horizons différents et l'hostilité tenace de certains milieux populaires (en particulier ouvriers) à l'institution militaire, vue comme un instrument de répression sociale.

L'importance cruciale du débat sur la loi des Trois ans est également très minimisée alors que son intensité devrait au contraire inciter les candidats à réfléchir aux contradictions qui traversent le corps social et civique à la veille de la Grande Guerre. Cette manie d'associer les années d'avant-guerre à l'opinion majoritaire est destructrice de l'esprit critique.

L'ignorance quasi générale du mouvement pacifiste durant la Première Guerre mondiale a mis aussi beaucoup de correcteurs mal à l'aise. Or, bien que très minoritaire au début de l'Union sacrée, celui-ci a revêtu néanmoins une certaine importance parmi certains cercles intellectuels (l'exemple de Romain Rolland a été cité par quelques candidats), dans quelques fédérations rurales de la SFIO (cf. Paul Faure en Haute-Vienne, Renaud Jean dans le Lot-et-Garonne, etc.) et surtout au sein de la CGT où la motion Monatte recueillait déjà un quart des mandats en 1915 lors d'une conférence nationale du syndicat. Quand Jean Longuet se lance dans l'opposition à la majorité belliciste de la SFIO début 1916, c'est parce qu'il a peur de l'influence des zimmerwaldiens, dont les idées progressent rapidement ; il obtient d'ailleurs très vite de nombreux soutiens, preuve du malaise de nombreux militants socialistes, surtout quand ils reviennent du front.

Enfin, la vision binaire de la Deuxième Guerre mondiale – en clair De Gaulle contre Pétain – pose problème quand on veut saisir l'évolution du rapport entre les Français et l'institution militaire durant cette période. Le fait de se ranger derrière l'ancien vainqueur de Verdun signifie davantage un désir d'ordre qu'une admiration sans borne pour l'armée de 1940 ; en outre, la politique de collaboration finit par détacher du Maréchal certains ralliés. Quant à De Gaulle, il ne fait pas l'unanimité dans les rangs de la résistance. Beaucoup de ses membres sont plutôt antimilitaristes ou favorables à un soulèvement populaire qui n'a rien à voir avec les vues initiales du général. Ce n'est qu'avec l'action persévérante de Jean Moulin en 1942-1943 puis la création du CFLN à Alger qu'un relatif consensus se fait pour coordonner l'action des forces armées anti-vichystes et des groupes de la résistance civile, non sans frictions d'ailleurs.

Pour ce qui touche à la forme écrite, on peut noter une dégradation lente sur plusieurs années. Une partie croissante des copies fait même preuve d'une ignorance préoccupante de la langue française. Il va sans dire que ce n'est pas acceptable à ce niveau, d'autant que la faiblesse formelle va de pair avec un contenu lui aussi sujet à caution. Ce phénomène reste heureusement encore minoritaire. Par contre, le jargon et la répétition de formules standards sont devenus des maux à soigner d'urgence. Rien n'est plus pénible pour un correcteur ou une correctrice que la monotonie d'un discours plat, servi par des devoirs sans relief. L'orthographe pour sa part mériterait un meilleur sort que ce que nous en avons vu. Les copies sans fautes sont devenues trop rares et c'est désormais une petite minorité qui reste dans la limite raisonnable d'une dizaine. Il est beaucoup plus courant d'en trouver 20 à 30, soit 2 par page. Il serait souhaitable de prendre ce problème à bras le corps dès les années de préparation.

Au total donc, le concours 2013 n'est pas un mauvais cru, mais il n'est pas entièrement satisfaisant. Le jury préconise donc d'axer la préparation autant sur la méthode d'exposition que sur l'acquisition de connaissances. Les candidats et candidates sont concernés au premier chef par ce constat. Mais il est clair que les enseignants des classes préparatoires comme les membres du jury doivent contribuer, à leur niveau, à l'amélioration des performances globales. Ce n'est pas une utopie de penser que la moyenne générale du concours puisse dépasser un jour 10 sur 20 !

Explication de texte ou de documents historiques

« En 1405 Christine de Pisan évoque les succès obtenus par Bertrand Du Guesclin après sa nomination comme connétable par le roi de France. »

REMARQUES SUR LES COPIES

1261 candidats sur 1299 inscrits ont effectué le commentaire. Les notes s'échelonnent de 02,5 à 19,5 ; la moyenne est de 09,8 et l'écart-type de 3,44.

La présentation des copies est de qualité très variable. Le jury s'est trop souvent trouvé en présence de copies difficiles voire presque impossibles à lire : si chacun a son écriture, on constate une tendance à une forme de négligence et de laisser-aller qui rend certaines copies illisibles. L'orthographe et la syntaxe sont de qualité très variable. Des fautes telles que « les clercs ne sont pas exclus », « le conflit est né », « le duchet anglais », « ecuiers » et bien d'autres sont inquiétantes quant à la maîtrise de la langue des candidats. La confusion entre l'infinitif et le participe passé (« er »/ «é ») ainsi que les fautes d'accord lorsque le sujet est placé après le verbe sont fréquentes.

Plusieurs copies présentent par ailleurs des phrases incorrectes, donc peu compréhensibles, sauf à être en quelque sorte traduites (« elle évoque les reproches réalisés à la noblesse ») ; l'expression peut aussi être correcte mais lourde : « En quoi cet art de la guerre montre-t-il son originalité en prônant l'idéal chevaleresque pour servir une sorte d'hagiographie ? ». Les candidats doivent prendre le temps de se relire et de réfléchir à ce qu'ils ont écrit : une phrase telle que : « Du Guesclin fait partir les enkystés » est malheureuse, alors qu'elle rappelle un processus réel et que le terme de kyste peut être utilisé à bon droit pour désigner les établissements tenus par les routiers. La familiarité de certains propos a surpris (« il ne laisse pas les Anglais s'en sortir comme ça »).

Compte tenu du temps imparti, il faut s'efforcer d'écrire simplement, d'employer les termes techniques lorsqu'ils sont nécessaires, de maîtriser le vocabulaire de base de la période étudiée.

Le jury a eu le plaisir de lire des copies de candidats bien informés, soucieux d'expliquer le texte et d'en tirer des enseignements, rédigeant de manière fluide, intégrant de façon harmonieuse des citations empruntées au document.

Défauts formels et état des connaissances.

La présentation détaillée des défauts les plus importants que l'on va lire maintenant n'a pas pour but de flétrir les candidats de 2013, mais d'avertir les prochains et de leur éviter des fautes majeures à l'aide d'exemples précis.

Une confusion a étonné le jury : environ 7% des copies ont situé en 1405 les événements relatés par Christine de Pisan, en dépit du fait que le titre, le texte et la première note de bas de page permettaient de comprendre que l'auteur rapportait des faits survenus quelque 30 ans plus tôt. Cette erreur ne peut guère, sauf exception, être imputable à l'étourderie – d'autant que le personnage de Du Guesclin devait être suffisamment connu pour qu'on ne situe pas son action au début du XV^e siècle. On ne voit donc pas d'autre explication que l'incapacité à lire correctement un texte et à comprendre des données chronologiques simples, ce qui est inquiétant pour des étudiants de niveau Bac +2 ou Bac +3.

Quelques erreurs factuelles ainsi que des contre-sens sur le texte sont revenus fréquemment :

- Les francs-archers de Charles VII ont été sollicités à plusieurs reprises au service de Charles V. Rappeler les événements de la Jacquerie de 1358 ou le personnage d'Etienne Marcel n'était pas utile.
- On a inclus Christine de Pisan parmi les « Marmousets », Marmousets dont on a aussi fait l'entourage de Charles V (même si quelques uns des Marmousets étaient en place sous son règne, ce groupe fut actif dans les premières années du règne de son successeur).
- Autre erreur assez répandue : l'idée que l'armée de Charles V était un ost féodal, constitué par le ban et l'arrière-ban alors qu'elle en est l'opposé. Certains candidats ont même affirmé que l'ost royal était composé de gens du peuple.
- Les termes techniques de « connétable » et de « maréchal » n'ont souvent pas été définis ou alors de manière très approximative : il ne suffit pas d'écrire qu'il s'agit « d'importants chefs militaires ». De même, ceux de « besogne » (= bataille, combat), « bataille » (= corps d'armée) et « route » ont rarement été correctement définis. A propos du terme de « route » on a rencontré parfois un faux-sens : des copies y ont vu l'équivalent des « routes » c'est-à-dire des Grandes Compagnies, qui se trouvèrent inemployées après la paix de Brétigny. L'armée de Du Guesclin n'est pas des leurs évidemment, mais ce dernier fut assez proche par son comportement et son histoire personnelle des capitaines des Grandes Compagnies de routiers ce qui pouvait expliquer et excuser en partie la confusion.
- Le terme « féodal » est souvent mal compris et utilisé hors de propos. De nombreux candidats en font un synonyme de « noble » et considèrent alors que les paysans sont les vassaux des nobles.
- Enfin, plusieurs candidats n'avaient que des notions très sommaires de la Guerre de Cent Ans et ne connaissaient presque rien de personnages aussi importants que Charles V (qui aurait « voulu éviter un second carnage comme celui d'Azincourt ») ou Charles VI. Le jury a même été surpris de lire parfois les termes de « Britannique » ou de « Royal Navy ».
- Des erreurs de lecture pouvaient être évitées, y compris lorsqu'il s'agissait de termes en ancien français. Le mot « dérouter » a ainsi souvent été compris comme renvoyant à une panique, une déroute au sens actuel du terme. Mais l'ensemble du passage (l. 41-45) permettait de comprendre qu'il désignait bien le fait de s'écarter de la route suivie, un simple obstacle naturel pouvant par exemple séparer des hommes, donc introduire du désordre

dans leur alignement. De même le terme d' « empressé » ne renvoyait pas à une quelconque précipitation dans l'action, mais au phénomène assez connu dans les batailles, de la « presse », autrement dit de l'agglomération des combattants les uns aux autres, qui empêchait les manœuvres voire les gestes individuels et pouvait même conduire à la mort par étouffement (comme le signale Froissart à propos de la bataille de Roosebeke).

- Certains jugements sont excessifs ou avoisinent le contre-sens: Christine de Pisan ne considère pas, au contraire de ce qu'ont pensé plusieurs candidats, le « commun » comme « de la chair à canon » (sic – l'expression est souvent revenue) : le placement de roturiers en première ligne répond à des impératifs tactiques mais ne relève pas non plus de la pratique des « boucliers humains ». Cette tactique fait certes courir des risques importants à ces hommes, mais Christine de Pisan ne recommande pas l'attitude qu'adoptèrent certains officiers supérieurs lors de la guerre de 1914-1918.

S'il ne sert à rien de compliquer les choses, il faut aussi éviter des lectures trop simplistes : il est logique que Christine de Pisan propose une « lecture médiévale de la guerre » et il n'est pas étonnant que les gens du commun et ceux de la noblesse diffèrent par leur mode de vie ou que Christine de Pisan mentionne les chevaliers « ce qui témoigne de l'importance des troupes dans les combats. » Le jury a même été surpris de la naïveté de certaines remarques : « il est aisé de pénétrer sur le sol français », écrit un candidat « car il est relativement plat et verdoyant » ; l'auteur d'une autre copie remarque à propos de la tactique de Du Guesclin que « Napoléon n'a rien inventé », tandis qu'un troisième pense que « les bouchers sont aptes au combat ».

Il est inutile de commenter les remarques fournies par le jury concernant l'édition et la traduction du texte, ou de signaler que l'on a affaire à un extrait comme le prouvent les coupures.

Problèmes de méthode

En ce qui concerne la méthode elle-même du commentaire, les candidats sont invités à lire les conseils figurant dans le rapport du concours d'entrée de 2006, accessible en ligne : http://www.ens-lyon.eu/admissions/concours-d-entree-session-2006-9649.kjsp?RH=CONC_ARCH

Le principal défaut relevé, qui explique le nombre des très mauvaises notes (inférieures ou égales à 06/20) est la paraphrase. Il ne faut pas reprendre tel quel l'argumentaire de l'auteur ou se contenter d'en dévoiler les ressorts littéraires. Le second défaut le plus fréquent a consisté à enchaîner des digressions sur la Guerre de Cent Ans, les techniques de siège, l'importance des batailles etc., sans se river au texte.

On peut rappeler rapidement ici quelques points. L'introduction doit comporter tout ce qui aide à situer le document et à en apprécier le contenu. Doit donc figurer une présentation de l'auteur, non exhaustive, mais assez précise pour que l'on sache quelles peuvent être sa formation, ses idées, ses relations. Si l'on ne connaît pas l'auteur – ce qui peut arriver – il faut se garder d'inventer à son sujet ; mieux vaut ne rien dire. A ce propos Christine de Pisan n'est pas une « chroniqueuse » (l'expression est revenue très souvent) et son livre n'est pas une « hagiographie ». Le texte dont l'extrait est tiré doit être présenté – dans la mesure où il est connu : l'ignorance des candidats était ici excusable ; en revanche ne pas saisir que l'ouvrage dans son ensemble était un éloge de Charles V ne l'était pas.

A propos du contexte, il fallait procéder à un double exposé :

- la situation en 1370 (reprise de la guerre, consécutive aux appels gascons) après déjà dix ans de règne mis à profit par Charles V pour renforcer le royaume
- la situation en 1405, avec le problème posé par la folie du roi (depuis 1392) et les débuts de l'opposition entre le parti d'Orléans et les Bourguignons qui n'avait pas encore dégénéré en guerre civile.

L'affaiblissement du pouvoir royal, les craintes d'une reprise de la guerre contre l'Angleterre à la suite de l'arrivée au pouvoir d'Henri V font comprendre le sens de l'entreprise de Christine de Pisan : fournir à ceux qui dirigent l'exemple d'un bon gouvernement, d'une noblesse unie – à commencer par la famille royale ! –, d'une armée dotée d'une stratégie moderne et efficace. Procéder à une présentation des origines de la Guerre de Cent Ans ou rappeler les principaux épisodes de celle-ci était ici superflu.

L'annonce de la problématique est nécessaire. Elle n'a pas toujours été faite avec souplesse (les candidats commencent très souvent leur phrase par la cheville « En quoi... »). L'énoncé d'une question se voit parfois aussitôt accompagné de la réponse, ce qui supprime tout suspense... : « en quoi ce texte nous permet-t-il de montrer que Christine de Pisan maîtrise l'art de la guerre et nous informe sur le succès de la reconquête de Du Guesclin ? ». Il vaut mieux exposer la problématique de manière directe, voire sous la forme d'une phrase interrogative, puis annoncer le plan.

Les candidats n'ont pas intérêt à faire figurer dans leur introduction une analyse du texte – celle-ci n'est plus exigée et, de plus, très souvent ils bâtissent leur plan sur cette analyse : l'annonce des parties de leur développement vient donc répéter l'analyse faite quelques lignes auparavant. L'introduction enfin ne doit pas comporter de jugement sur l'intérêt du document : ce serait conclure de manière prématurée.

Le commentaire lui-même doit s'attacher à expliquer, interpréter et exploiter le document. Il faut éviter de poser des questions qui n'ont pas lieu d'être et éloignent du texte. Celui-ci doit être le centre de la réflexion, l'objet autour duquel doit tourner toute la copie. Enfin, il faut s'efforcer de donner du relief historique à son commentaire, de tirer des déductions à partir des questions posées au document et des informations utilisées pour l'interpréter.

L'une des plus grandes difficultés d'un commentaire – le jury en est conscient – est de bien doser la quantité d'éléments extérieurs au document que l'on introduit pour expliquer celui-ci. Il s'agit d'apporter ces informations avec pertinence en se demandant si elles éclairent ou non le texte ; il ne sert à rien par exemple de faire tout un historique de la guerre de siège ou une présentation détaillée des progrès de la poliorcétique pour commenter la mention des sièges opérés par Du Guesclin : quelques lignes suffisent.

La conclusion ne doit pas être un résumé de la copie mais doit émettre un jugement sur l'intérêt, la richesse du document et tenter d'évaluer sa portée, dans la mesure où elle est connaissable.

D'un point de vue formel il est nécessaire de citer le texte précisément, mais brièvement, ou de renvoyer à la ligne que l'on commente. Il faut bannir la méthode consistant à présenter son commentaire en faisant se succéder les uns à la suite des autres les paragraphes du texte recopiés et séparés par leur analyse et leur explication. Le commentaire doit être composé, autrement dit les différents éléments du texte qui aident à telle ou telle remarque doivent être regroupés, sans tenir compte de l'ordre dans lequel ils apparaissent dans le document.

Certaines erreurs de méthode sont en revanche tout à fait compréhensibles et le jury a choisi de ne pas les sanctionner. La plus fréquente a consisté à commenter le passage sur la vie difficile des paysans et à l'expliquer en rapportant des informations sur les techniques agraires, la vulnérabilité aux épidémies, voire aux intempéries, ou le poids de la fiscalité seigneuriale. En soi ces éléments étaient exacts et il n'est pas surprenant que des candidats aient pensé que pour réaliser un bon commentaire et donc prendre en compte l'ensemble du texte, il fallait les introduire. En fait, ils ne sont pas ici nécessaires eu égard au thème général du texte. Ce type d'erreurs – encore une fois non sanctionné – est néanmoins utile pour faire comprendre la difficile démarche du commentaire de document.

ELEMENTS POUR UN CORRIGE

Notre extrait est issu du *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, disponible dans l'édition de Suzanne Solente, 2 vol., Paris, « Société de l'Histoire de France », 1936-1940. Une autre édition a été consultée : J. A. C. Buchon, *Choix de Chroniques et Mémoires de l'Histoire de France*, Paris, 1861 (le livre de Christine de Pisan s'y trouve p. 210-322). Une traduction en français moderne est proposée par Eric Hicks et Thérèse Moreau, *Le Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V le Sage*, Paris, 1997. Comme il était indiqué à la fin du texte proposé aux candidats, la version présentée ici a été composée en combinant cette traduction récente et la version originale : la traduction littéraire, très bien faite, escamotait parfois des termes spécifiques du temps, guère utiles pour la compréhension générale du texte de Christine de Pisan, mais indispensable aux historiens (a ainsi été restitué le terme de « bataille » rendu par celui d' « armée »).

INTRODUCTION

1° L'auteur : « le plus grand auteur politique du XVe siècle » (F. Autrand¹)

Christine de Pisan (1365-1430) est un nom qui devait être connu des candidats, presque autant que ceux de Froissart, Jean de Venette ou du Religieux de Saint-Denis. Que pouvait-on attendre de ce point de vue ?

Quelques brefs éléments concernant sa vie. Issue d'une famille italienne originaire de Bologne, elle a passé toute sa vie à Paris, fréquentant la cour royale (où son père avait été appelé pour être le « physicien » c'est-à-dire le médecin et l'astrologue du roi) et les hôtels princiers. Devenue veuve en 1390 elle ne se remaria jamais – alors que la norme sociale de l'époque l'aurait voulu –, se consacrant à l'écriture, et demeurant dans le siècle. Elle a été « notre première femme de lettres »². Sans suivre le cursus des écoles (« trivium » et « quadrivium ») elle a fait des études, connaît le français, l'italien et assez bien le latin.

Elle s'impose par des traités historiques et politiques, qui se concluent avec le *Ditié de Jeanne d'Arc* (1429). Portant, selon F. Autrand, « un regard féminin sur le pouvoir » – remarque signifiant qu'il faut saisir là non pas un « éternel féminin » mais l'occasion de savoir ce qu'une femme pensait dans une époque dominée par les hommes, surtout dans le domaine des affaires politiques et militaires ! –, elle a réalisé une œuvre de science morale et politique, traitant les thèmes importants de l'époque : la guerre et la nécessité de parvenir à une paix définitive, la légitimité royale, l'instauration d'un impôt permanent et annuel, la composition et l'organisation d'un bon gouvernement. Elle analyse de manière perspicace le « corps de police », la société politique de son temps, en soulignant la place que les femmes y tiennent (cf *Le Livre de la Cité des Dames*, 1404-1405). En sept années elle écrit plus de 1 400 pages.

2° L'ouvrage : *Le Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V*

C'est un ouvrage de commande, réalisé à la demande de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (1342-1404), 4^e fils du roi Jean II le Bon, frère donc du roi Charles V, et oncle de Charles VI³. Cette commande prouve que Christine de Pisan s'était fait un nom et que l'un des plus puissants princes de France la reconnaissait comme auteur politique (elle lui avait déjà offert deux de ses livres). Ce n'est pas un point de détail : le livre de Christine de Pisan est appelé à guider la conscience politique du duc de Bourgogne, propose éventuellement un modèle à son fils, le célèbre Jean sans Peur, et fournit à la renommée réelle du roi une base historique solide. Il ne s'agit pas de composer une histoire du règne (les *Grandes Chroniques de France* y

¹ F. Autrand, *Christine de Pisan*, Paris, Fayard, 2009, p. 7.

² F. Autrand, *ibid.*, p. 450.

³ Philippe le Hardi mourut avant la fin de la rédaction du livre, le 27 avril 1404 et, donc, sans l'avoir payé ! Christine de Pisan l'offrit à Jean sans Peur le jour de l'an 1405. Ce dernier s'acquitta de la dette de son père deux ans plus tard mais ne versa à Christine de Pisan que la faible somme de 100 écus.

pourvoient) mais de faire revivre la figure de Charles V. Il est possible que Philippe le Hardi ait voulu « doter les Valois d'un héros fondateur », comparable à la figure de saint Louis, comme le suggère F. Autrand⁴.

3° **Le contexte de réalisation de l'ouvrage** est celui des derniers beaux jours du règne de Charles VI. Les « trente Glorieuses »⁵ entamées avec l'accès au trône de Charles V en 1364 sont finies : Charles VI est malade et incapable de régner, la guerre avec l'Angleterre menace à nouveau, l'opposition entre Louis d'Orléans et Jean sans Peur va vite dominer les débats. La rédaction du *Livre des Faits* se situe à un moment charnière. Christine de Pisan va donc s'attacher à montrer ce qui a fait le succès du règne de Charles V à un moment où le pouvoir politique vacille et où le royaume se divise de façon dangereuse.

L'extrait choisi appartient à la deuxième partie du *Livre*, qui traite de la chevalerie du roi et constitue un véritable traité d'art de la guerre, inspiré par le *De Regimine principum* de Gilles de Rome (1278-1279). Christine de Pisan a utilisé, entre autres, les *Grandes Chroniques de France*, *L'Arbre des batailles* d'Honoré Bouvet, *Le Livre des faits de Bertrand Du Guesclin*, la traduction française de Valère-Maxime. Elle nourrit donc ses écrits à la fois de son expérience personnelle et de ses lectures.

4° le contexte dans lequel se situent les événements exposés :

Il suffisait que les candidats rappellent dans quelles conditions la guerre a été déclenchée. En novembre 1369 Charles V a rouvert les hostilités contre les Anglais ; il a répondu favorablement à l'appel de seigneurs gascons, qui protestaient contre la domination exercée par le Prince Noir au nom du traité de Brétigny sur une Aquitaine dont il n'était pas le souverain légitime (refus de sa fiscalité, dénonciation des ravages des Grandes Compagnies)⁶.

Le roi étonne ses contemporains car il gagne la guerre en demeurant « coi dans sa chambre »⁷. Ce n'est pas lui qui dirige les opérations sur le terrain mais ses chefs de guerre, dont plusieurs sont cités dans le texte. Les réactions anglaises furent dures : chevauchée de Robert Knowles/Knolles à l'été 1370 qui ravage les terres de Calais au Poitou en passant par la Champagne, brûlant au passage les environs de Paris (Gentilly, Villejuif) avant de se diriger vers la Normandie ; sac de Limoges et massacre de la population sur ordre du Prince Noir le 19 septembre 1370. C'est dans ce contexte que Du Guesclin est appelé par le roi puis fait connétable le 2 octobre 1370. S'ensuivit alors une série de campagnes militaires entre la fin de l'année 1370 et 1378, qui aboutirent à la reconquête de la plupart des territoires cédés à l'Angleterre par le traité de Brétigny-Calais, à l'exception d'une partie du duché de Guyenne.

Remarque : les candidats pouvaient tout à fait rappeler les conditions du traité de 1360, sans entrer trop dans les détails :

le roi d'Angleterre y a obtenu l'ensemble des terres allant de la Basse Loire au Massif central et aux Pyrénées, complété par Calais (ainsi que le Ponthieu et le comté de Guines). Edouard III exerçait donc sa souveraineté sur la Guyenne, la Gascogne, le Poitou, le Périgord, le Limousin, la Saintonge, l'Agenais, le Quercy, le Rouergue, l'Angoumois, etc. En contrepartie il renonçait à revendiquer la couronne de France mais imposait un rançon énorme de 3 millions d'écus d'or à Jean II. Cette rançon fut à l'origine de l'impôt direct annuel et permanent dans le royaume. Le traité prévoyait que les renonciations de souveraineté devaient être échangées ; ce n'est qu'à leur suite que le roi d'Angleterre et le Prince Noir pourraient se prétendre maîtres des terres à eux concédées.

Le texte invitait donc à s'interroger sur les raisons des succès de Du Guesclin et à donner la mesure de l'art de la guerre déployé par le connétable.

I Une nouvelle armée royale

La description des opérations militaires **I. 1-21** oblige à étudier la composition de l'armée de Du Guesclin, et ceux que Christine de Pisan appelle ses « bonnes gens » **I. 2. Il faut donner des informations sur le nombre et le recrutement des combattants de l'armée royale ainsi que son organisation.** Les candidats devaient savoir que cette armée a été volontairement conçue en fonction de la stratégie décidée, et que celle-ci a été mûrement réfléchi en tenant compte des leçons des défaites de 1340-1356.

On n'attendait pas de trop longs développements à ce sujet mais on a apprécié que les candidats soient en mesure de présenter en quoi Charles V avait innové. Si les éléments antérieurs n'avaient pas à être rappelés⁸, il fallait montrer en quoi le règne de Charles V représentait **une rupture** avec la période précédente, rupture qui explique les victoires ici décrites.

1) Le recrutement et l'organisation

a) Recrutement : L'armée de Charles V est volontairement peu nombreuse, de 5 à 6 000 hommes, mais très mobile : toutes les troupes sont montées y compris les arbalétriers. Elle est divisée en plusieurs corps, confiés chacun à un commandant d'expérience, dont Christine de Pisan donne les noms **I. 15-17**.

⁴ F. Autrand, *Christine de Pisan*, p. 214.

⁵ L'expression est de F. Autrand *Christine de Pisan*, p. 170, 191, 192 etc.

⁶ Le transfert de souveraineté de la Guyenne à l'Angleterre prévu à Brétigny n'avait pas eu lieu.

⁷ Froissart cité par F. Autrand, *Charles V le Sage*, Paris, Fayard, 1994, p. 568.

⁸ X. Hélary, *L'Armée du Roi de France*, Paris, Perrin, 2012.

C'est une armée basée sur le volontariat : à partir de 1369 Charles V procède à des « semonces » générales s'adressant à « toutes manières de gens d'armes et d'arbalétriers » (en 1369 ou 1373 et par la suite). C'est sa **principale innovation : pour la première fois dans l'histoire de la monarchie, on voit une ébauche d'armée permanente, donc professionnelle. C'est une armée de volontaires payés (« soldés ») et non pas de troupes recrutées sur la fragile base des obligations féodales.** Les hommes d'armes sont recrutés par les capitaines au moyen de lettres de retenue qui déterminent la solde et les lieux où les combattants seront appelés à combattre.

D'où la création entre ces capitaines et leurs hommes de liens personnels directs et solides, que suggère l'expression « ses bonnes gens ». Du Guesclin les a recrutés lui-même, dans un terrain qu'il connaît très bien, la Bretagne et a fait à cette occasion alliance avec Olivier de Clisson. Le connétable a agi comme le capitaine de compagnie qu'il a été.

b) Organisation : Christine de Pisan, lorsqu'elle évoque les différents corps de l'armée royale utilise tantôt le terme classique de « bataille » cf **I. 33-34 et 39-40**, tantôt celui de « route » **I. 11, 37**. Le mot de « bataille », lorsqu'il ne désigne pas l'affrontement des armées sur le terrain, renvoie à une organisation antérieure et dépassée à l'époque de Charles V. Une bataille comptait de quelques centaines à quelques milliers d'hommes et était sous le commandement d'un chef ou gouverneur de bataille. L'armée de Charles V fut divisée en « routes » d'environ 100 hommes (Ordonnance de janvier 1374), subdivisées en « chambres » (le terme apparaît en 1368). Un capitaine était placé à la tête de chaque route. Le terme de route est usuel au temps de Charles VI.

c) Financement ? Si Christine de Pisan n'aborde pas la question, il reste qu'elle se pose. Plusieurs copies en ont traité. Le dossier est complexe : même si le trésor royal a servi (alimenté par les impôts indirects et à partir de 1369 par les fouages, impôts directs de quotité), Du Guesclin a été aidé notamment par des emprunts contractés auprès des bourgeois de Rouen et Paris.

2) Une armée dirigée par des commandants efficaces

a) Une armée bien commandée : la mention de certains personnages amène à évoquer les plus hautes fonctions de l'armée royale : celle d'amiral I. 15 et de maréchal I. 17.

Jean de Blainville (mort en 1391) et Louis de Sancerre (mort en 1402 alors qu'il était connétable de France) sont les deux maréchaux de l'armée royale. On n'attendait pas des candidats qu'ils connaissent ces deux personnages, mais ils devaient être capables d'expliquer leur fonction. Le titre de maréchal est donné à deux hommes, soumis au connétable : ils sont chargés de procéder à toute une série de vérifications (nombre et équipement des combattants, état de leur chevaux, ravitaillement, diffusion des informations, maintien de la discipline). Ils peuvent enfin diriger une partie de l'ost au combat. Blainville a succédé au célèbre Boucicaut dans cette fonction en 1368. La fonction d'amiral, à la tête de la flotte royale (créée par Saint Louis en 1270) est équivalente à celle de maréchal.

Le rôle des autres chefs de guerre et l'ampleur du théâtre des opérations sont évoqués de manière volontairement elliptique par Christine de Pisan, qui a procédé à une sélection draconienne au sein d'une histoire événementielle chargée **I. 10-13**. Elle situe toujours les événements « la même année » donc en 1370, ce qui, eu égard au caractère vague de ce paragraphe, n'est pas choquant : les personnages évoqués ont en effet tous combattu cette année là.

b) Quelques lignes suggèrent une répartition de l'armée du roi en plusieurs forces. De fait, Du Guesclin a eu en charge le Nord-Ouest du royaume, le duc de Berry s'est vu confier le Centre et le Poitou, tandis que Louis d'Anjou menait les opérations dans le sud-ouest.

Qu'attendait-on des candidats au sujet des personnages cités ? Les deux frères du roi cités ici sont le duc Jean de Berry (1340-1416) et le duc Louis Ier d'Anjou (1339-1384). Jean de Berry a notamment dirigé la campagne de reconquête du Poitou, dont il a été nommé comte en 1369. Louis d'Anjou l'aîné s'est chargé des opérations en Guyenne. Le plus jeune frère n'est pas mentionné : Philippe le Hardi, duc de Bourgogne à partir de 1363 et premier pair de France, il vient d'épouser en 1369 la fille du comte de Flandre Louis de Male. Il est auréolé par son comportement exemplaire à la bataille de Poitiers et par sa captivité en Angleterre. Charles V l'associe de près au pouvoir et il a notamment pris part à toutes les campagnes contre les Anglais de 1369 à 1380 (en 1369 il fait échouer la chevauchée de Jean de Gand en Normandie). La présence des frères du roi tend à montrer l'unité de la famille royale, unité qui contraste évidemment avec les divisions qui se font jour en 1405 entre ces mêmes personnages ou leurs descendants.

Jean de Vienne enfin fut amiral de France seulement en 1373 – il a été un des grands officiers du règne. On note au passage que ces chefs de guerre sont désignés par leur fonction, non par leur titre nobiliaire, signe que Christine de Pisan est sensible à la professionnalisation de la guerre : les aptitudes importent plus que les titres.

c) L'armée de Charles V est donc bien hiérarchisée et son commandement (connétable, maréchaux, amiral) est confié à des hommes d'expérience, dont Christine de Pisan souligne la sagesse et la vaillance **I. 16, 18, 34**, avec une mise en avant de la sagesse, c'est-à-dire de ce mélange d'intelligence et de prudence, nécessaire à la victoire et qui caractérise un art de la guerre élevé au rang de métier. Mais ces hommes ont aussi droit au titre de « chevalier » (I. 16, 18) : le terme désigne un noble adoué mais depuis la fin du XIIIe siècle ou le début du XIVe, la dignité est délaissée pour de multiples raisons. Les armées de la seconde moitié du XIVe siècle comptent ainsi dans leurs rangs un faible pourcentage de chevaliers (3 à 8% environ) Christine de Pisan est sans doute sensible au terme et aux vertus qui y sont associées : les commandants de l'armée de Charles V ont donc présenté une combinaison rare de qualités, associant les valeurs des chevaliers à celles recommandées aux officiers par Végèce. Ils correspondent bien au modèle du preux. Christine de Pisan suggère ici que les qualités nobles importent plus que le sang noble.

Conclusion : l'armée royale est une **armée de volontaires soldés**, une armée de vrais professionnels de la guerre, disponibles, qui lient leur destin à celui du roi. Elle est dotée de commandants efficaces parce qu'ils sont expérimentés, et fidèles au roi ; la fidélité est d'une grande importance comme l'illustre Du Guesclin. Le service du roi n'est plus occasionnel et passager mais permanent et rémunéré. Ph. Contamine parle d' « une esquisse d'armée permanente mobile ».

3) Au sommet : le connétable Bertrand Du Guesclin

a) Le personnage de Du Guesclin I.1-13: Christine de Pisan, suivant en cela Végèce, accorde beaucoup d'importance à la qualité du commandement d'où son intérêt pour Du Guesclin. Il apparaît d'emblée et devait être présenté. A priori l'homme était connu des candidats. Sans qu'il soit nécessaire de développer une trop longue biographie, quelques éléments de sa vie devaient être évoqués afin d'expliquer sa nomination comme connétable. Issu de la petite noblesse bretonne, il s'est fait connaître dans les tournois. C'est un combattant et un meneur d'hommes d'exception, un très bon tacticien, mais pas un stratège. Il combattit avec Charles de Blois contre les Anglais et les Montfort (et fut surnommé le « Dogue noir de Brocéliande »). Il a participé à d'importantes batailles, fut battu à Auray (septembre 1364 ; le roi paya sa rançon de 100 000 £) et Najera (1367), mais vainqueur à Cocherel (avril 1364). La guerre lui a permis une remarquable ascension sociale (ce qui n'était pas si fréquent). La fonction qu'il occupe le démontre.

b) La fonction de connétable (I. 1): le connétable est le chef de l'armée royale, le responsable de l'application de la stratégie décidée par le roi et son Conseil. Il dirige les armées sur le terrain, où le roi ne se risque pas – ce qui apparaît dans les deux premiers paragraphes du texte: moins peut-être qu'une influence de Végèce, il faut voir là une des leçons tirées de la « déconfiture » de Poitiers, ainsi que la faiblesse physique de Charles V.

Le connétable exerce aussi des fonctions judiciaires au sein de l'armée : son tribunal concerne les hommes de l'Hôtel du Roi, ses sergents d'armes et ses familiers. Il siège à la Table de Marbre dans le Palais de la Cité à Paris et sert de cour d'appel aux tribunaux des Maréchaux.

c) La nomination de Du Guesclin est surprenante, en dépit de ses exploits militaires, eu égard à ses origines sociales. Froissart rapporte qu'il aurait fait mine de refuser, se jugeant indigne de cette fonction car il n'était qu' « un pauvre homme de basse venue ». Ce sont là des protestations en partie sincères, mais aussi le reflet des habitudes du temps consistant à se déclarer indigne de la charge que l'on reçoit. F. Autrand y voit un « coup médiatique » et attribue cette nomination aux qualités de Du Guesclin et au fait que Charles V, lecteur de Végèce avait compris l'importance cruciale d'un bon commandement. B. Guenée ajoute que cette nomination improbable s'est faite parce que Du Guesclin avait la faveur de tout le monde et y voit une preuve de l'importance extrême de la renommée : « la journée du 2 décembre 1370 marque l'éclatant triomphe de la renommée, de la célébrité, de la popularité, sur la naissance.⁹ »

Cette nomination s'est faite par une élection : le procédé permettait de montrer que le choix était collectif, et que, assumé par le Conseil du roi, il était incontestable (il y avait un risque évident d'opposition des Grands qui pouvaient refuser d'être aux ordres d'un homme de modeste extraction)¹⁰.

Christine de Pisan loue ses qualités, qui ne sont pas nécessairement celles dont elle crédite la noblesse à la fin du texte : Du Guesclin a certes montré de la vaillance mais a aussi fait preuve de ruse et de tromperie.

Sa nomination révèle donc l'intelligence et la nouveauté de la politique militaire de Charles V et devait servir d'exemple aux contemporains de Christine de Pisan.

Remarque supplémentaire:

Quels jugements les historiens ont-ils portés sur Du Guesclin ? Ce point n'est pas indispensable au commentaire mais des copies l'ont traité et on pouvait l'aborder brièvement : Edouard Perroy le considérait comme un « médiocre capitaine » et un « soudard borné ». Georges Minois a un jugement plus favorable : « Certes, il ne conduit qu'une petite troupe de quelques centaines d'hommes, mais il obtient avec eux des résultats plus importants qu'avec une grosse armée, coûteuse, lourde, encombrante et lente »¹¹. Il ressemble beaucoup aux Capitaines des Grandes Compagnies – ce qui explique qu'il ait pu les attirer avec lui en Castille – se montre souvent violent, tant en paroles qu'en actes, mais il est respecté de ses hommes et a manifesté d'indiscutables mérites militaires, bien que F. Autrand estime que « ses talents de stratège restent à prouver »¹². Il a en tout cas organisé l'armée royale, a su la conduire à d'indiscutables succès et a exercé un ascendant très net sur ses troupes de Bretons. De surcroît, il s'est montré d'une inébranlable fidélité envers le roi, ce qui lui valut – insigne honneur – d'être enseveli à Saint-Denis en compagnie des souverains de France.

II Résultats : la reconquête

1) Les victoires et la reprise des territoires perdus à Brétigny

⁹ B. Guenée, *Du Guesclin et Froissart*, Paris, Tallandier, 2008, p. 90.

¹⁰ Cette procédure élective illustre un principe de choix des hommes les plus compétents, retenu par Charles V pour toutes les nominations d'officiers.

¹¹ G. Minois, *Du Guesclin*, Paris, Fayard, 1993, p. 380.

¹² F. Autrand, *Charles V*, p. 611.

a) Une innovation couronnée de succès : la reconquête du royaume I. 10-21 : L'extrait commence après la victoire de Pontvallain (à 10 km au nord de Vaas), rappelée – sans que son nom ait été donné – dans la note n° 1. Quelques candidats ont mentionné ce succès de Du Guesclin et Olivier de Clisson. Christine de Pisan parle de victoires totales comme le suggère le participe « déconfits » I. 10 (d'un usage fréquent à l'époque) et suggère que l'ensemble des territoires ont été récupérés « cette année là » (donc en 1370), ce qui est faux. Est-ce une déformation volontaire, destinée à donner plus d'éclat à l'action de l'armée royale ou la conséquence de son projet rédactionnel ?

La reconquête, amorcée en 1370, se poursuivit de 1371 à 1378 (avec une interruption entre 1375 et 1377 liée à la trêve de Bruges du 1^{er} juillet 1375) et fut l'un des immenses succès du règne de Charles V. Dans l'ordre vinrent l'Anjou (1370), puis le Poitou et la Bretagne en 1373 ; en avril-juin 1378 Charles le Mauvais roi de Navarre et maître de la Normandie est vaincu : toutes les forteresses normandes sont saisies, sauf Cherbourg livrée par le roi de Navarre aux Anglais. Toutefois, si la quasi intégralité des terres abandonnées en 1360 lors du traité de Brétigny-Calais ont été reprises, une Guyenne réduite reste aux Anglais, qui détiennent aussi encore Calais. Point que Christine de Pisan ne relève pas : le Centre a été libéré des Anglais mais est aux mains des Grandes Compagnies.

b) L'art du récit de guerre selon Christine de Pisan : elle évoque en quelques mots l'ensemble de la reconquête du royaume en amalgamant tous les épisodes au sein d'une même année, alors que les régions qu'elle cite I. 12-13 sont tombées aux mains de l'armée royale entre la fin de 1370 (Anjou) et 1378 (Normandie). Il y a ici une indifférence à la chronologie que les meilleurs des candidats ont remarquée. Elle se refuse par ailleurs I. 8-9 à énumérer tous les succès de Du Guesclin, de même à propos des combats livrés par les autres chefs de l'armée royale – seul l'épisode de Limoges apparaît. Ce n'est pas son habitude ni, comme elle le rappelle dans un passage non repris ici, son propos : elle ne raconte pas à la manière d'un chroniqueur, mais rédige un ouvrage politique où elle choisit de mettre l'accent sur les phénomènes clés. Une liste détaillée des sièges et des combats serait fastidieuse (« bien longue » écrit-elle), ne ferait que perdre le lecteur et l'éloigner de son objectif. On sait qu'elle ne bâtit pas une chronique, mais élabore une sorte de synthèse, dont le but était avant tout de réfléchir à la forme d'un bon gouvernement.

2) Les formes de la guerre : harcèlement, sièges, batailles

a) Une nouvelle stratégie (I. 1-5) : Christine de Pisan évoque rapidement les succès de Du Guesclin ce qui amène à commenter les modalités de la guerre. Le détail événementiel n'est pas important ici : on attendait des candidats qu'ils repèrent la stratégie inaugurée par Du Guesclin et les autres chefs de guerre de l'armée royale. Du Guesclin a en effet été victorieux de capitaines prestigieux, Robert Knolles et Thomas de Grandson (en décembre 1370 et au début de 1371). Robert Knolles (1325-1407) était assez bien connu des candidats : il fut l'un des meilleurs chefs de guerre anglais de la période, issu, comme Du Guesclin, de la petite noblesse. Il a participé au célèbre combat des Trente, fut vainqueur à deux reprises de Du Guesclin à Auray en 1364 et à Najera en 1367. Débarqué à Calais en 1370 il ravagé l'Artois et la Champagne, avant d'incendier quelques villages aux portes de Paris.

Le texte laisse transparaître la rapidité du déplacement de Du Guesclin et de ses troupes : plus de 200 km en l'espace de quelques jours dans le courant décembre 1370. C'est une illustration de son mode de combat, fondé sur l'extrême mobilité. Comme le suggère ce passage et la suite du texte il n'y eut pas de « bataille décisive » dont le nom mérite d'être transmis, pas de grand triomphe mais une progression méthodique. Du Guesclin a fait adopter à l'armée royale une stratégie nouvelle qui porte ses fruits, une sorte de défense active, que l'on peut assimiler à de la guérilla : évitant la plupart du temps les batailles rangées, il opte pour le harcèlement comme ici dans son opération de poursuite, attaquant l'une après l'autre les nombreuses (I. 7) forteresses anglaises qui tombent parfois à la suite d'un assaut (« prise de force » I. 5), où l'on peut imaginer l'emploi des procédés habituels de la guerre de siège (utilisation des trébuchets, des échelles, des sapes et des mines). Il arrivait aussi que leurs défenseurs les abandonnent, démoralisés (la « peur » I. 4 éprouvée par les défenseurs est la conséquence des premiers succès de Du Guesclin et la cause des réussites ultérieures). Il ne livre bataille (« besogne ») que lorsqu'il se sent assuré de la victoire. La tactique est couronnée de succès : ce qu'affirme ici Christine de Pisan est confirmé par les autres sources.

b) L'affaire de Limoges I. 20-21 fut un exemple de cette guerre de siège : l'allusion à la prise par le frère du roi renvoie à un fait qui eut lieu le 24 août 1370. Le duc de Berry est entré sans combat, la ville s'étant ralliée au roi de France. Mais il n'y reste pas, alors que la garnison anglaise est toujours dans le château vicomtal. Le 19 septembre, après 5 jours de siège, le Prince Noir s'empare de Limoges ; la population est massacrée par les Anglais, la ville incendiée. La ville ne fut reprise par l'armée royale que dans le courant de l'année 1372. Christine de Pisan ne retient donc que le premier épisode, celui de la reddition de 1370 ; elle occulte l'épisode du sac de septembre 1370, ce qui lui permet de donner de la reconquête une vision exempte de tragédies. D'une manière générale elle est d'ailleurs très vague sur le détail des combats : chaque camp connut victoires et pertes I. 18-19, ce qui est exact (alors qu'à propos de Du Guesclin il n'est question que de victoires !) : preuve que la reconquête ne fut pas une marche triomphale (elle dura d'ailleurs huit ans).

c) Le nombre des morts : Christine de Pisan signale qu'il y eut 400 morts et prisonniers. Le nombre est parfaitement plausible ; il ne permet pas toutefois d'en déduire le nombre des combattants. On sait que des listes de prisonniers étaient constituées et, par ailleurs, que les hérauts d'armes dénombraient et identifiaient (lorsque c'était possible) les cadavres. Christine de Pisan est ici moins excessive que bien des chroniqueurs du temps. On pouvait signaler que les prisonniers sont une source de profit par les rançons qu'on leur impose (du moins aux riches) – mais dont ils peuvent contribuer à fixer le montant. Ils semblent avoir été assez rudement traités en France, mais un lien les rattachait à

leur capteur, qui les obligeait à des garanties réciproques (en fonction d'un lien social fixé non par le droit mais par une sorte de code d'honneur).

3) L'explication des succès

Il fallait expliquer ces succès. Trois éléments pouvaient être dégagés.

a) On ne peut mettre en cause la faiblesse de l'ennemi : les Anglais ont toujours d'excellents capitaines, des troupes efficaces et mobiles. Les travaux de Clifford Rogers ont montré l'existence d'une « révolution militaire édouardienne », combinant deux éléments. D'abord une stratégie offensive faite de chevauchées dévastatrices dont le but est de provoquer la réaction de l'ennemi qui va chercher à livrer bataille à tout prix pour mettre fin aux raids. Ensuite, une tactique défensive au moment de livrer bataille : les Anglais combattent à pied, massacrant les charges de la cavalerie française grâce au tir de barrage de leurs archers (d'où les grands succès de 1346 et 1356). Ils s'y essaient toujours entre 1370 et 1378 mais leurs chevauchées ne rencontrent que le vide ou presque.

C'est pour les contrer que Du Guesclin et Olivier de Clisson adoptèrent une nouvelle stratégie, faite d'évitement et de pratique de la terre brûlée (« Mieux vaut pays pillé que terre perdue » dit-on alors), de harcèlement de l'ennemi surtout quand il apparaît en mauvaise posture, d'assauts des forteresses isolées, etc. L'explication des succès de l'armée de Charles V tient donc dans cette nouvelle stratégie adaptée à la constitution d'une armée aux faibles effectifs, professionnelle et mobile.

b) Le texte révèle par ailleurs l'importance des places fortes : pourquoi y en a-t-il autant ? C'est le résultat de l'effort mené sur ordre de Charles V après les grandes défaites de la guerre. Les Anglais se fortifient également et le royaume de France se retrouve truffé de villes fortifiées, de châteaux et de maisons-fortes.

Les chevauchées anglaises se heurtent à ces places fortes où la population trouvait refuge. Les villes ont réparé leurs remparts, imposé un service de guet à la bourgeoisie, payé les services de capitaines et de compagnies. La noblesse s'est adaptée à ce nouveau style de guerre, pourtant éloignée de l'idéal de bravoure chevaleresque, mais elle a été échaudée par la catastrophe de Poitiers (même si on observe encore des réticences de la part de certains nobles qui regrettent l'ancienne stratégie).

c) Enfin, aux yeux de la pieuse Christine de Pisan, l'aide de Dieu I. 10, 19 est évidemment une des clés expliquant les victoires : on ne gagne pas à la guerre sans Dieu, même si on y gagne aussi par ses propres qualités (« diligence et force » soit empressement, soin et efficacité). Il n'y avait pas de commentaire spécial à faire, sauf pour relever que cette aide divine au vainqueur est une conception habituelle au Moyen Âge, que Christine de Pisan tempère ici par la mention des qualités nécessaires des combattants. Par ailleurs l'aide de Dieu démontre *a posteriori* la justesse de la cause des vainqueurs, ce dont de toute façon les lecteurs de Christine de Pisan ne doutaient pas...

Christine de Pisan omet de signaler que Charles V a aussi obtenu le ralliement de nombreuses villes d'Aquitaine (60 environ) en leur octroyant des privilèges, des exemptions fiscales : il a su gagner sans combattre. Elle ne mentionne pas non plus le nom d'Olivier de Clisson, encore vivant lors de la rédaction de son livre, sans que l'on puisse trouver à cela d'explication satisfaisante.

III Christine de Pisan et l'art de la guerre

1) Un art inspiré par des modèles antiques

Christine de Pisan cite à maintes reprises Végèce et ses enseignements **I. 23, 32, 35, 39**; elle se réfère également aux héros antiques mais adaptés aux temps médiévaux.

a) Par quel biais a-t-elle pris connaissance de l'œuvre de Végèce? Si on ne peut exclure une approche directe puisqu'il existe des copies du *De re militari* (cité **I. 23**), il semble qu'elle se soit avant tout reposée sur les traductions françaises à sa disposition : moins sans doute celle de Jean de Meun (vers 1284) que celle, moins élégante, de Jean de Vignay effectuée vers 1320. Elle connaît aussi Végèce à travers l'usage qu'en ont fait des auteurs comme Gilles de Rome ou Honoré Bouvet.

b) L'influence du modèle antique s'impose à plusieurs reprises. Des qualités nécessaires à un chef, Christine de Pisan retient de Végèce, hormis l'intelligence, l'expérience **I. 35, 36** – qui peut rejoindre l'importance de l'entraînement tant soulignée par l'auteur romain. Elle a recours à la notion d'« art de la guerre » **I. 36** : la guerre est un métier, qui ne s'improvise pas, mais qui s'apprend (comme les arts libéraux) par la pratique. Voilà pourquoi Du Guesclin fut un bon chef de guerre, digne d'être connétable.

Et c'est l'entraînement, l'expérience et la qualité du commandement qui compensent une infériorité numérique **I. 37-38**. Sur ce point : l'idée que la victoire revient à un petit nombre renvoie à Végèce qui insiste sur le fait que le nombre n'est pas déterminant à la guerre. Elle rappelle aussi aux consciences chrétiennes du temps l'épisode célèbre et omniprésent des victoires de Judas Maccabée. Les deux explications étaient les bienvenues même s'il semble que Christine de Pisan puise ici plus dans Végèce que dans la Bible.

Il y avait peu à dire de la mention de César **I. 38** que Christine de Pisan ne connaît pas par la *Guerre des Gaules* mais sans doute par Valère Maxime ou par des histoires du monde romain composées au Moyen Âge. Elle se conforme ici à l'esprit du temps qui voit en César un des grands chefs militaires du passé. En cela elle est aussi en accord avec ses propres idées : les

héros de l'Antiquité grecque et romaine, les empereurs romains (dont n'a pas été César) lui fournissent un réservoir d'exemples de sagesse et de vertus civiques.

c) Le terme de « preux » **I. 38** mérite un commentaire : au début du XVe siècle se développe le thème des 9 preux (et celui des 9 preuses !), qui incarnent toutes les vertus nécessaires à l'accomplissement d'exploits guerriers, menés dans un esprit chevaleresque. Ces 9 preux étaient répartis en trois groupes : 3 héros antiques (César, Hector, Alexandre), 3 figures bibliques (Judas Maccabée, Josué, David) et 3 personnages médiévaux (Charlemagne, Arthur, Godefroy de Bouillon). Le poète Eustache Deschamps, au service de Louis d'Orléans, fit de Du Guesclin le « 10e preux ».

L'univers mental de la chevalerie du XIVe siècle associait donc des éléments historiques païens, juifs et chrétiens. Le modèle du preux a offert à la noblesse un nouvel idéal, bâti sur une éthique ancienne.

2) La guerre est-elle une affaire d'hommes et de qualités nobles ? I. 22-34

a) La discussion sur le rôle et la valeur des gens du commun a souvent été abordée, à juste titre, par les candidats. C'est un passage important du texte où Christine de Pisan évalue les qualités respectives des hommes du peuple et de la noblesse. La guerre est-elle l'affaire des seuls nobles ?

Cette interrogation n'arrive pas là par hasard : les défaites de la Guerre de Cent Ans, les ravages des guerres privées, le recours par plusieurs princes et seigneurs aux services des routiers, tout cela a considérablement affaibli l'image de la noblesse, qui a failli à sa mission, même si elle a payé « l'impôt du sang ». La remise en cause de son rôle à la guerre avait un formidable impact social dans une société où l'image des « trois ordres » n'avait pas totalement disparu et où la noblesse exerçait une nette domination sociale et politique, justifiée par son efficacité militaire et sa capacité à protéger les populations. Dès lors que cette efficacité et cette protection pouvaient légitimement être mises en doute, c'est tout l'édifice de la société médiévale qui vacillait.

b) L'armée de Du Guesclin comportait des gens du peuple, comme toutes les troupes royales : ils constituaient les gens de trait (archers, arbalétriers) qui formaient l'infanterie mais, à l'image des Anglais, se déplaçaient à cheval. Christine de Pisan fait valoir leur rôle dans les victoires : elle ne reprend pas le modèle de la guerre chevaleresque où seuls comptent les nobles. Elle s'appuie pour cela sur Végèce, qui effectivement avait beau jeu de souligner la valeur des hommes du peuple, vu la formation des légions romaines. Végèce estimait d'ailleurs les paysans plus habiles aux armes que les citadins et Christine de Pisan a pu s'en souvenir.

Elle critique cependant l'image – simpliste – de la valeur à la guerre comme dépendante de l'habitude à accomplir des travaux rudes. Les qualités physiques sont certes utiles d'où le conseil de placer les gens du peuple, plus vigoureux, en première ligne de l'infanterie. Elle admet ainsi en partie la thèse qu'elle réfute et se conforme aux options du temps : **I. 34** on ne place pas en première ligne des combattants faibles qui risqueraient de céder et de provoquer une panique. Elle admet donc l'importance des capacités physiques engendrées par l'endurcissement dû aux privations mais s'empresse de faire valoir la supériorité de la noblesse en insistant sur les valeurs lui sont reconnues comme propres **I. 29-30** : intelligence, honneur, générosité.

Mais si elle reconnaît la nécessité d'avoir force, robustesse et endurance – ce que les travaux agricoles voire l'habitude des privations peuvent conférer – elle sait que ce n'est pas suffisant à former des combattants ; le maniement de la faux ne prépare pas au combat à l'arc ni à la pique. Donc elle prend en compte l'existence d'un métier des armes qui limite l'utilité des gens du commun, sauf s'ils ont reçu une formation adéquate.

c) Que l'intelligence ait son rôle à la guerre est un autre enseignement constant de Végèce, repris déjà par Christine de Pisan à propos des chefs de l'ost royal. Quant à l'honneur il est réputé être l'apanage des nobles ; c'est la peur du déshonneur qui, par exemple, les empêche de fuir au combat : un noble a trois options, la victoire, la captivité ou la mort. [Elle affirme ainsi au chapitre 23 de cette deuxième partie de son livre que la 8^e des qualités que l'on attend d'un bon, combattant est son refus de la fuite : « pour nulles choses, fuir ne doivent »]. Sous-entendu : la « piétaille » formée de gens du peuple est prompte à tourner le dos (souvenir de la panique des arbalétriers génois à Crécy ?). Christine de Pisan estime donc que la guerre se gagne plus par des qualités morales que par des capacités physiques.

En somme elle reconnaît la nécessité de faire appel à des combattants issus du peuple, elle justifie le rôle du commun et ôte à la noblesse l'exclusivité de la guerre, mais elle estime que celle-ci se gagne toujours grâce aux vertus nobiliaires.

Elle a ainsi bien compris une évolution de son temps : la guerre se professionnalise (ce qui est encore plus vrai sous Charles VI que sous Charles V) ; les Anglais avaient montré la voie. Cette professionnalisation est née entre autres de la permanence de la guerre et de la nécessité d'avoir des combattants spécialisés (gens de trait, artilleurs).

3) Les conseils tactiques de Christine de Pisan I. 39-46

a) Christine de Pisan tient à transmettre des enseignements tactiques ; l'expérience de la guerre peut à ses yeux s'acquérir aussi à travers les livres. Les réflexions livrées ici portent sur des éléments essentiels : le choix du terrain et le maintien des rangs de l'armée.

En ce qui concerne le terrain, la Guerre de Cent Ans a en effet montré que l'armée qui pouvait choisir le lieu de l'affrontement, et qui donc amenait son ennemi à se battre sur un terrain qu'elle avait choisi, était presque toujours assurée de la victoire (ce fut le cas à Crécy et Azincourt). La remarque sur la nécessité de maintenir l'ordonnement des troupes et l'alerte sur les dangers de la « bataille dérouterée » **I. 42-43** sont profondément justes (le terme de « bataille » désigne ici l'unité

combattante). Ces réflexions peuvent venir de Végèce ou d'informations recueillies auprès d'hommes ayant l'expérience de la guerre. L'une des grandes difficultés était en effet de faire avancer des troupes sans qu'elles se désunissent au cours de leur marche. Si les troupes étaient amenées à s'écarter les unes des autres, à « dérouter », en raison d'un simple obstacle au sol, elles perdaient de leur cohésion¹³.

b) D'où les deux risques évoqués I. 42-45 par Christine de Pisan. D'une part, trop écarter certaines troupes des autres offre des brèches où l'ennemi peut s'engouffrer, ce qui risque de provoquer une rupture complète de l'ordonnance et une panique qui aboutirait à la débâcle. D'autre part, conséquence du premier phénomène, des troupes vont se trouver pressées les unes contre les autres, seront empêchées de manier leurs armes et risquent même de mourir étouffées. Il est clair que, pour qu'une attaque soit efficace, il faut un terrain uni et sans obstacles, sinon la charge se désorganise et l'effet de choc se fragmente ; isolés, les cavaliers deviennent une proie. La remarque de Christine de Pisan témoigne de l'importance énorme prise par la discipline au combat : on est aux antipodes des charges désordonnées des chevaliers.

c) Cela dit, le commentaire tactique de Christine de Pisan ne correspond guère à la manière de se battre des troupes de Du Guesclin qui misèrent beaucoup sur le coup de main, le harcèlement, l'embuscade. Mais il reflète bien ce qu'on sait par ailleurs des batailles de la Guerre de Cent Ans, tournant souvent à la mêlée confuse, à la « presse » où les combattants sont agglomérés les uns aux autres et où les manœuvres d'ensemble ne sont pas impossibles mais délicates.

L'image d'une muraille compacte I. 45-46 (qui évoque la phalange grecque ou la légion romaine !), formant un bloc jointif, convient mieux à une formation défensive, celle qui a fait les succès anglais, qu'à une formation offensive. Ces blocs compacts étaient composés de l'infanterie mais aussi de la cavalerie démontée – invention anglaise qui fut largement payante et que la France hésita à adopter (les cavaliers ne remontant à cheval que pour les poursuites). C'est sur ces murs serrés d'archers et de chevaliers ayant mis pied à terre que se sont brisées les vagues de la chevalerie française à Crécy, Poitiers, Azincourt. Christine de Pisan trouve dans les enseignements de Végèce une autorité littéraire justifiant l'emploi d'une tactique dont l'expérience a prouvé la valeur.

CONCLUSION

1° Christine de Pisan et le règne de Charles V

Christine de Pisan fait de Du Guesclin le principal artisan des succès militaires de Charles V, contribue à la gloire du personnage et en fait l'un des hommes clés d'un règne exemplaire. Elle montre aussi ce que fut l'une des réussites du règne : la création d'une armée efficace, reposant sur un modèle nouveau, éloigné de l'ost féodal et qui anticipait les créations du milieu du XV^e siècle. Ce faisant, elle écrit en fonction des problèmes de son temps : Charles V offre un modèle de réussite militaire à Philippe le Hardi, commanditaire de ce livre, ainsi qu'à Charles VI en un temps (1404) où la guerre n'a pas repris mais menace.

2° Christine de Pisan et l'art de la guerre

Le texte démontre un souci d'analyse, de compréhension et d'explication des problèmes rencontrés sur le champ de bataille. Christine de Pisan ne néglige pas le fil des événements mais s'en tient aux principaux : les événements lui permettent de dégager des enseignements de portée générale. Elle manifeste une volonté de transmettre à ses contemporains les outils d'un bon gouvernement, outils empruntés au règne de Charles V. Son livre doit faire œuvre utile. Elle est convaincue de l'existence d'une science militaire, susceptible d'enseignement et qui doit être pratiquée par ceux qui ont la responsabilité des affaires publiques.

3° Tradition ou modernité ?

Cette « science » militaire est-elle novatrice ou se contente-t-elle de reprendre un modèle antique ? Il semble que Christine de Pisan, comme d'autres auteurs, a vu dans Végèce une autorité, au sens médiéval du terme. L'auteur romain a posé des principes que l'on a jugés applicables au Moyen Âge, à condition de les adapter : aucune armée de la guerre de Cent Ans n'a reconstitué le schéma des légions romaines.

Christine de Pisan offre, après Jean de Salisbury au XII^e siècle et Gilles de Rome au XIII^e, un nouvel exemple de ce que C. Allmand dénomme la « politisation de l'œuvre de Végèce »¹⁴. La Guerre n'est pas abordée dans le vide mais dans un contexte politique qui est déterminant. Pour Christine de Pisan, la guerre est bien un phénomène total.

¹³ Le danger d'une troupe « déroutée » fut aussi dénoncé par l'un des principaux auteurs militaires de la seconde moitié du XV^e siècle, Jean de Bueil. Celui-ci affirme dans son *Jouvencel* : « une bataille à pied ne doit point marcher mais doit toujours attendre ses ennemis pied coy. Car quand ils marchent ils ne sont pas tous d'une force, ils ne peuvent pas tenir ordonnance. Il ne faut qu'un buisson pour les départir. Une puissance qui marche contre une autre puissance est déconfite si Dieu ne lui fait grâce. »

¹⁴ C. Allmand, *The De Re militari of Vegetius*, Cambridge, 2011, p. 127.

Oral

35 candidates et candidats étaient amissibles. Le jury a pu entendre 34 candidats, une candidate ne s'étant pas présentée à l'oral. La moyenne de 13,08 reflète assez fidèlement un niveau d'ensemble plus élevé que les années précédentes. Cela s'explique, notamment, par l'absence de mauvaises prestations (temps non tenu, problématique erronée ou hors-sujet) passibles de notes inférieures à 5. Les notes se sont cette année échelonnées de 6 à 20.

- Les prestations entendues ont offert une bonne impression d'ensemble quant aux connaissances, souvent solides, parfois érudites, même s'il y a des ignorances surprenantes chez certains candidats. En histoire moderne, on a pu regretter notamment une connaissance insuffisante des sources imprimées (récits de voyages, histoires et descriptions géographiques de l'Amérique), de certains événements (la première abolition de l'esclavage) ou de quelques données chiffrées de base (population de Saint-Domingue, part du commerce atlantique dans le commerce européen). En histoire contemporaine, ne pas savoir qu'il y avait des fortifications à Paris laisse une impression d'étrangeté... Toujours en contemporaine, mais cela vaut aussi pour d'autres périodes, les mots employés ne doivent être employés comme des mots magiques, ils doivent être définis. On pense en particulier à brutalisation ou culture de guerre...
- Les connaissances bibliographiques sont assez solides ; avec quelques effets de mode ou de sélection. Georges Minois a pu être souvent sollicité, parfois au détriment d'auteurs comme Christopher Allmand, Richard Kaeuper voire Philippe Contamine. Les théories du « Black Atlantic » ont été souvent citées, sans toujours être étayées d'exemples concrets.
- Le principal défaut est venu du mauvais cadrage de certains sujets : les candidats ne lisent pas d'assez près les énoncés, ne songent pas toujours à définir les termes ce qui permet d'ouvrir l'éventail de la question. Il ne s'agit pas de se livrer à une exégèse de termes de cadrage : le « monde », qu'il soit rural ou atlantique, n'appelle pas forcément de commentaires particuliers. En revanche, les cadres concrets, sociaux ou institutionnels, définis par le sujet, doivent être explorés. Ainsi un sujet comme « s'enrichir grâce à la guerre » invitait à prendre en compte non seulement l'enrichissement par le biais des opérations militaires, mais aussi celui des fabricants et des marchands d'armes ; de même le sujet « discipline et indiscipline des armées » ne devait pas se limiter à la discipline au combat mais envisager celle-ci dans la vie quotidienne des armées et dans les relations entre combattants et populations civiles.
- Tous les plans sont acceptés mais le plan chronologique est à éviter s'il consiste à plaquer artificiellement sur le sujet la segmentation chronologique de la Guerre de Cent Ans ou lorsque le thème à traiter n'existe pas ou n'évolue pas durant une partie de la période.
- Les candidats doivent penser à répondre de la façon la plus simple possible aux questions posées : elles ne sont pas des pièges mais visent à établir des définitions, préciser des faits, ou parfois rappeler des évidences. Le jury a dû strictement se limiter pour rester dans la limite des 30 minutes et traiter équitablement les candidats ; il invite ceux-ci lors de leurs réponses à privilégier la simplicité et la brièveté.

Au total, le jury a apprécié, sauf exception, le sérieux et la solidité de la préparation des candidats.